

**Enseigner le verbe au cycle de consolidation (cycle 3) :
la question de la prédication Olivier-Serge Candau
PRAG de Lettres modernes ESPE de l'académie de la
Guadeloupe**

Olivier-Serge Candau

► **To cite this version:**

Olivier-Serge Candau. Enseigner le verbe au cycle de consolidation (cycle 3): la question de la prédication Olivier-Serge Candau PRAG de Lettres modernes ESPE de l'académie de la Guadeloupe. Master. Enseigner la prédication au cycle 3, France. 2017. cel-01569461

HAL Id: cel-01569461

<https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01569461>

Submitted on 26 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enseigner le verbe au *cycle de consolidation* (cycle 3) : la question de la prédication (Partie 1)

Olivier-Serge Candau
PRAG de Lettres modernes
ESPE de l'académie de la Guadeloupe

0. Préambule

À travers cette formation conçue en deux temps, nous espérons aider les collègues du cycle 3 à :

- s'approprier une notion complexe en proposant une définition éclairée susceptible d'assurer une transposition didactique ;
- s'outiller pour appréhender la diversité des discours didactiques relatifs à la maîtrise de la langue ;
- s'interroger et porter un regard critique sur la transmission des savoirs grammaticaux.

La formation est conçue en deux temps. Le premier, essentiellement théorique, a vocation à définir la notion de verbe telle quelle est présentée dans les *Nouveaux Programmes* applicables depuis la rentrée 2016. Le second prévu à la fin du mois de mars s'appuiera sur des observations de pratiques de classe. Les collègues seront invités à mettre en œuvre une séance dédiée à l'étude de la langue, qui seront filmées et exploitées lors du second stage. L'enregistrement des activités fera l'objet d'une étude des situations d'enseignement de la langue, susceptible de favoriser une mise à distance des pratiques, et d'interroger la mise en œuvre de l'apprentissage du verbe avec les élèves.

1. Enjeux de la formation

Un des enjeux de l'étude de la langue au cycle 3 est désormais celui de la reconnaissance du verbe et du groupe sujet, susceptible de marquer l'accord (marque contractuelle du lien très fort entre les deux unités) et de poser le cadre syntaxique de la phrase. Cette entrée spécifique sur le verbe permet de mettre en perspective la syntaxe (*mise en évidence du lien sens-syntaxe*), la morphologie (*morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe*), et la sémantique (*observation et identification des temps employées, réécriture avec changement de temps, verbalisation des effets produits*). Avec les *Nouveaux Programmes*, la notion de verbe évolue sensiblement. À la traditionnelle conception tripartite de la proposition (sujet-verbe-attribut), héritée de Port-Royal (1660), succède celle de *complément du verbe* (Bouard, 2016). Il ne s'agit pas d'une coquetterie terminologique mais bien d'une modification épistémologique considérable. Est ainsi mise en avant la construction du verbe, dont les configurations peuvent varier : transitive, intransitive et attributive. Le verbe est désormais intégré dans une catégorie plus large, celle du prédicat. Les *Nouveaux Programmes* invitent désormais à analyser la phrase en deux temps : le sujet et ce qu'on en dit c'est-à-dire le **prédicat**, composé d'un verbe et de ses compléments s'il en a, que l'on distinguera du complément de phrase, supprimable et déplaçable (groupe nominal, groupe prépositionnel, groupe adjectival et subordonnée). La combinaison entre le sujet et le **prédicat** permet de donner un sens à la phrase, à condition que l'ordre des mots réponde à un certain nombre de règles. Cette combinaison associant le sujet (comme support de ce que l'on dit) à un groupe verbal (comme apport à ce que l'on dit) permet de construire une **prédication**. On peut donc légitimement se demander ce que la prédication (conception logique) apporte à l'analyse grammaticale relative aux unités de la phrase (analyse des constituants) et à leur combinaison (analyse syntaxique). On ne retiendra ici de la **prédication** que son acception de construction syntaxique du verbe. Ne sera pas abordé ici l'autre versant de la **prédication** relatif à la répartition de l'information dans la phrase dont relèvent le **thème** et le **propos**.

2. Quelques notions théoriques

On partira de la prédication (relation entre les deux constituants de la phrase) vers le prédicat (second constituant nécessaire de la phrase).

2.1. Qu'entend-on par prédication ?¹

Une prédication est ce qui permet de construire une proposition dans la mesure où elle est la mise en relation deux éléments, un sujet et un **prédicat**. Le **prédicat** est généralement un groupe verbal (G.V.) et il correspond le plus souvent à l'information nouvelle que l'on veut donner sur le sujet ou le thème de l'énoncé : "*Cet homme (thème) est mon ami (prédicat)*". Le **prédicat** ne peut jamais être nié. En effet, il est considéré comme l'information préalable sur laquelle tous s'accordent et sur laquelle il n'y a pas à revenir. On peut donc pour identifier le propos faire le test de la négation en *ne...pas*, suivi d'un *mais* : "*Cet homme n'est pas mon ami, mais simplement une connaissance*".

Parfois d'autres éléments de la phrase ajoutent à l'information véhiculée par le G.V. une information seconde. Ces éléments n'ont pas forcément de verbe, mais on peut facilement les remplacer par une proposition. La **prédication**, ici **seconde**, doit concerner le même sujet que la prédication première :

"Les enfants, fatigués, sont allés se coucher." Deux informations sont données sur les enfants :

- **prédication première** ("Ils sont allés se coucher") ;
- **prédication seconde** ("Ils étaient fatigués"). On voit que l'adjectif peut être remplacé par un G.V. et qu'il constitue une proposition réduite. Il apporte une information seconde par rapport à l'autre ("ils sont allés se coucher"). Ici, cette proposition réduite a presque valeur de circonstancielle de cause : "parce qu'ils étaient fatigués".

Cela n'est pas le cas dans l'exemple suivant : "Les enfants, vous êtes agités !". On ne peut pas réaliser la même transformation : "Vous êtes agités"/"vous êtes des enfants". L'exemple suivant pourrait être ambigu : "Ses vêtements pliés et rangés, elle quitta la chambre." Si le groupe détaché constitue bien une **prédication**, elle ne se rattache pas pour autant de manière seconde au sujet "elle". La phrase ne signifie pas : "Elle avait ses vêtements pliés et rangés et elle quitta la chambre" (ce qui laisserait entendre qu'elle quitta la chambre avec ses vêtements pliés et rangés) mais bien "Une fois qu'elle avait plié et rangé ses vêtements, elle quitta la chambre." La **prédication seconde** est particulièrement utile pour poser les bases d'un certain nombre de constructions syntaxiques spécifiques envisagées au cycle 4, sans pour autant faire l'objet d'une étude approfondie dans les *Nouveaux Programmes* :

- **les constructions détachées**. Relèvent de cette appellation les unités remplissant systématiquement les trois critères du **détachement**, de la **coréférence** et de la **prédication seconde**. On y trouve les **appositions adjectivales** ("Ma cousine, *très jolie*, a beaucoup de soupirants"), les **appositions nominales (non déterminées)**, "Marie, *enfant gâtée des Durand*, n'aime que les jouets coûteux", et **déterminés**, "Marie, *l'enfant gâtée des Durand*, n'aime que les jouets coûteux") et les **constructions absolues** ("*Le manteau sur l'épaule*, il avançait à grands pas") ;

- **les constructions non détachées**. Relèvent de cette appellation les unités comme les **compléments circonstanciels** ("*Ce soir-là*, ils rentrèrent tard"), la **proposition participiale à fonction circonstancielle** ("*Le soir tombant*, ils rentrèrent"), et les **apostrophes** ("Les enfants, soyez sages !"). L'apostrophe est toujours liée à l'énonciation : elle interpelle un destinataire dans la situation de discours. Son référent est l'interlocuteur de l'énonciateur. Le nom mis en apostrophe est directement référentiel. On peut néanmoins hésiter entre une apostrophe et une apposition : "Amis, vous serez toujours unis." Le critère de la **prédication seconde** est ici discriminant. Soit l'on considère qu'il y a prédication seconde, et l'énoncé signifie : "Vous êtes des amis, et vous serez donc toujours unis." "Amis" est alors à entendre comme une **apposition**. Soit l'on entend : "Vous, mes amis, serez toujours unis", alors "amis" est une **apostrophe**. Le contexte doit permettre de lever l'ambiguïté.

CP : comme nous venons de le voir, la prédication est ce qui assure une relation fondamentale entre le sujet et le **prédicat** (le G.V.). Ce dernier est le noyau syntaxique de la proposition puisqu'il permet à la fois la prédication (il dit quelque chose du sujet) et son ancrage pragmatique dans la situation (il met en

¹ Les exemples sont tirés de Leca-Mercier (2010).

relation l'énoncé avec la réalité extralinguistique). On s'intéressera ici plus spécifiquement à sa construction, c'est à dire aux compléments qui dépendent de lui.

2.2. Le verbe et sa complémentation

Le G.V. possède à sa tête un verbe. Parfois le G.V. se réduit à ce seul verbe. Parfois s'y ajoutent des compléments.

Certains compléments sont essentiels à la phrase. Ils sont inscrits dans le **programme même du verbe**. Les compléments essentiels sont aussi appelés **compléments d'objet**, et les verbes dont ils dépendent sont des verbes **transitifs**. La construction des verbes tient compte de critères sémantiques (le verbe *aller* par exemple implique un **complément locatif**) et de critères syntaxiques. Comment distinguer les **compléments essentiels** (les C.O.) des **compléments facultatifs** (circonstanciels) ?

- *critère sémantique*. Les grammaires traditionnelles se contentent de poser des questions simples. "Pierre habite à Paris"/"À Paris, il pleut souvent" ne contiennent pourtant pas les mêmes compléments : dans le 1^{er} cas il s'agit d'un locatif, et dans le 2^d d'un complément circonstanciel de lieu ;

- *critère distributionnel (ordre des mots dans la phrase)*. Le C.O. se trouve toujours dans le G.V., auquel il est posposé. En effet, le C.O. n'est pas déplaçable ("Pierre anime une émission"/"*Une émission Pierre aime"), alors que le complément circonstanciel l'est ("Pierre anime une émission tous les matins"/ "Tous les matins Pierre anime une émission"). Cependant certains compléments circonstanciels ne sont pas déplaçables ("Pierre mange mal/*Mal Pierre mange) ;

- *critère de la pronominalisation*. Les C.O. se pronominalisent par *le, la, les* pour les objets construits directement ("Les Dupont ont promis qu'ils viendraient"/"Les Dupont l'ont promis") et par *lui, lui, y, en* ("Il se souvient de cette soirée"/"Il s'en souvient"). Certains circonstanciels se pronominalisent parfois par *y* ("À Paris, il pleut tout le temps"/"À Paris, il y pleut tout le temps"), et d'autres ne se pronominalisent pas ("À Paris il pleut souvent") ;

- *critère de la passivation*. Seul le complément construit directement admet la transformation à la voix passive (sauf avec le verbe *avoir*). Cela n'est jamais le cas pour le complément circonstanciel ;

- *critère de la préposition*. Lorsque le complément est construit indirectement, on constate deux phénomènes. Le complément d'objet possède une préposition imposée par le verbe. Le locuteur n'est pas libre de changer cette préposition ("Je compte *sur* lui"/"*Je compte *à/de* lui"). L'expression "Je compte pour lui" est acceptable, mais elle a un tout autre sens. D'autre part, le complément circonstanciel possède une préposition dont le choix n'est pas imposé par le verbe ("À Paris, il pleut souvent"/"Près de Paris, il pleut souvent").

On sera attentif à deux constructions plus spécifiques :

- les verbes de mesure (« peser, mesurer etc. ») ne sont pas suivis d'un C.O.D. (le test de la passivation ne fonctionne pas) et ne sont pas pour autant des circonstanciels (puisque'ils ne sont ni déplaçables ni supprimables). Ce sont des compléments problématiques, assimilables à des compléments du verbe, proche du C.O.D., sans l'être toutefois puisqu'ils n'indiquent pas l'objet affecté par l'action du sujet.

- Les verbes de mouvement (*aller/ se rendre* etc.) admettent un **complément locatif** (donc essentiel). Il répond bien à la question « où ? » mais le choix de la préposition n'est pas complètement contraint par le verbe, même si les possibilités de remplacement sont limitées (on peut remplacer par « aux environs de ») et il reste indispensable au verbe. On peut considérer qu'il s'agit d'un complément d'objet à sens circonstanciel.

2.3. La théorie des valences

La théorie des **valences** (Tesnières, 1959) permet de compléter l'analyse des compléments du verbe et de mieux comprendre le lien de forte dépendance entre le verbe et les C.O. L'image de la **valence** empruntée à la chimie désigne les constituants qui participent syntaxiquement au procès représenté par le verbe. Selon sa nature, le verbe a un certain nombre de constituants, que l'on appelle des **actants**, autour de lui. Plusieurs cas de figure sont possibles :

- un verbe sans valence s'appelle un **avalent** ("Il pleut". Le sujet est une pure béquille.) ;

- un verbe intransitive est dit **monovalent** (il n'accepte que le sujet : "Pierre court.") ;

- un verbe transitif est bi- ou trivalent selon le nombre de C.O. qu'il accepte. La **valence** est toujours là, mais le locuteur peut choisir d'utiliser le verbe sans remplir toutes les valences ("Les enfants mangent (des bonbons)."). Chaque actant possède un rôle sémantique. Le prime actant est souvent l'agent du procès ("Pierre donne une gifle.") mais il peut aussi en être le patient ("Pierre reçoit une

gifle.”). Le 2^d actant est l’objet du transfert entre les deux autres actants (“J’ai prêté *mon portable* à *Pierre*.”), et le tiers actant le bénéficiaire du transfert.

Les actants correspondent à des fonctions syntaxiques qui peuvent varier selon la nature du sujet. En général, le prime actant est le sujet, le second le C.O., et le tiers le C.O.S. Les plans actanciel, sémantique et syntaxique ne se superposent pas complètement.

3. Comment enseigner la prédication ?²

Un des points forts des *Nouveaux Programmes* est de favoriser la réflexion grammaticale plutôt que l’étiquetage comme aurait pu le laisser entendre une lecture un peu rapide de ceux de 2008. Le **prédication** est en ce sens une notion particulièrement riche qui permet d’aider l’élève à comprendre comment une phrase peut donner un sens pour peu qu’elle respecte un ordre plus ou moins établi.

3.1. Dans quel but ?

La langue est le lieu de prise en charge du discours sur le monde. La grammaire est ainsi l’outillage qui permet de comprendre les modalités de ce dire sur le monde. C’est ainsi que la grammaire permet aux élèves de prendre en charge un discours à l’oral et à l’écrit. Il est indispensable pour qu’ils en comprennent les mécanismes qui leur permettront d’être plus convaincants lorsqu’ils s’expriment, plus critiques lorsqu’ils le reçoivent, et plus sensible au plaisir de sa production et de sa réception d’insister sur les points suivants :

- *installer la prédication dans une réflexion vivante sur la grammaire*. La **prédication** est le lien par excellence de ce dire sur le monde, puisqu’elle assure la transition entre le thème (ce dont on parle) et le **prédicat** (ce qu’on en dit) ;

- *dégager la notion de norme langagière (ce qui se dit) et linguistique (savoirs métalinguistiques associés)*. Les élèves doivent percevoir ce qui se dit et ne se dit pas, et comprendre quelles en sont les raisons. La grammaire reste à ce titre relativement prévisible. La présence d’un sujet réduit le nombre de verbes et donc de compléments susceptibles de lui être ajoutés ;

- *faire émerger la notion de marque présente à l’oral mais non ressenties comme nécessaires à l’écrit*.

Si les élèves connaissent la présence de l’accord à l’oral, ils l’oublient parfois à l’écrit. Or, le **prédication**, parce qu’elle relie des catégories syntaxiques, le fait par des marques d’accord spécifiques, dont les élèves devront faire l’apprentissage.

3.2. Comment s’y prendre ?

Pour aider l’élève à analyser une phrase, on ne saura trop recommander de :

- *partir d’une phrase canonique* (avec un G.V. transitif direct à la voix active). Rien n’impose par la suite de se limiter à ce modèle. Les simplifications nécessaires au départ ne doivent pas bloquer l’évolution vers la complexité ;

- *ne pas se contenter de relevés appauvris du verbe*. De nombreux G.V. sont construits autour d’une complémentation complexe. Le verbe être par exemple connaît une série d’emplois, dont la portée sémantique est plus ou moins forte. On lui reconnaît un sens plein (proche d’”exister”, “Je pense donc je suis”), de copule lorsqu’il est suivi d’un attribut nominal précédé d’un déterminant défini (“Pierre est le médecin de ma famille”), auxiliaire de la voix passive (“Je suis entouré par mes amis.”), et pure valeur grammaticale (“Je suis tombé par terre.”) ;

- *ménager un apprentissage progressif des constructions verbales*. On entrera progressivement dans l’analyse du verbe, en cherchant d’abord à reconnaître ce dont on parle avant de comprendre ce qu’on en dit.

3.3. Quelle progression proposer ?

On abordera spécifiquement, sans ordre prétabli, les deux temps suivants :

- *distinguer le support de l’apport*. On peut évoquer les quatre exemples proposés par Himy-Pieri (2016) :

“Il neige”. On observe un apport sans support, sinon celui qui relève de la situation extralinguistique. Je regarde par la fenêtre, et je vois la neige tomber.

“Accident de train : cinq blessés.” Ici l’apport n’est pas verbal, mais nominal. Il peut s’agir d’une une de journal.

“À droite, un pouf.” L’apport est encore nominal. Il s’agit d’une didascalie.

² Cette partie s’appuie sur les analyses particulièrement éclairantes de Himy-Piery (2016).

“Splendide, ce film.” L’apport est ici adjectival. Il s’agit d’une situation d’énonciation tout à fait ordinaire.

À chaque prédication correspond une situation d’énonciation spécifique qu’il est important de faire repérer aux élèves ;

- *permettre une progressivité entre différents ensembles syntaxiques.* On pensera au passage entre phrases verbales et averbales, mais aussi à l’ensemble des constructions du G.V. : impersonnelles, intransitives, transitives (directes et indirectes), et attributives ;

- *observer et comparer les supports prédicatifs et l’organisation des phrases.* On veillera à faire observer aux élèves l’accord du **prédicat** adjectival et les différents statuts des verbes (ordinaires, copules et auxiliaires) intégrés dans les constructions transitives et attributives.

4. Application

4.1. Consigne

Vous proposerez une séance d’identification du prédicat à partir du support proposé. Vous expliquerez les procédures à mettre en place pour que les élèves s’approprient la notion et les manipulations syntaxiques attendues (déplacement, suppression, substitution, encadrement, expansion, réduction), pour un niveau CM2. Seules les phrases soulignées seront étudiées.

4.2. Support

« Les ambassadeurs discutent de la nouvelle route à suivre. C’est une décision difficile, qui peut prendre, selon leur humeur, trois jours ou peut-être trois mois.

Les chasseurs en profitent pour courir le gibier. Leurs flèches sont rapides, leurs couteaux aiguisés. Ils ont des chiens et des faucons, des léopards bien dressés, qui s’élancent dans les sous-bois.

Les intendants ont réparti le grain et la farine. La chaude odeur des galettes posées sur la braise se répand sur le camp.

Dans la plus belle des tentes, une jolie servante apporte le thé à sa jeune maitresse, fille de sang royal. Son père veut lui faire épouser le Roi des Trois Orients pour sceller une alliance avec ce grand souverain.

Peut-être est-il déjà marié ? Cela n’a pas d’importance, pense-t-il, elle épousera son fils, ou un prince de sa cour. Chaque jour, chaque pas éloigne la princesse de son enfance insouciante. Le thé, dans sa tasse, a un gout bien amer.

Dans la tente d’un palefrenier, une petite fille vient de naître. Ses sœurs vont lui cueillir des fleurs. Ce soir, on plantera un arbre, pour que, plus tard, le feuillage chante son nom dans le murmure du vent. »

Place, F. (2006). *Le roi des trois Orient*s. Voisins-le-Bretonneux : Rue du monde (p.12-13).

Prérequis

- Distinguer l’apport (G.N.) d’un apport (G.V.)
- Repérer les différents compléments du verbe

Objectifs

L’objectif général de l’exercice est de permettre aux élèves de comprendre comment le sens de la phrase se construit par la relation entre un support et un apport. On sera attentif à permettre aux élèves de :

- restituer les procédures mises en place pour délimiter le prédicat à partir de phrases canoniques puis complexes ;
- observer les supports prédicatifs retenus ;
- comparer les supports prédicatifs et l’organisation des phrases.

Organisation de la séance

1. Lister les éléments qui indiquent ce dont on parle (le sujet de la phrase) puis faire de même avec ce qu’on en dit (le prédicat de la phrase) dans les phrases soulignées, en insistant sur les éléments susceptibles de marquer la prédication (notamment l’accord Sujet-GV) ;

2. Faire émerger les constructions possibles du prédicat

- **Verbe employé comme auxiliaire**

Peut-être *est-il déjà marié* ?

- **Verbe et ses constructions**

- **Construction transitive directe**

Dans la plus belle des tentes, *une jolie servante apporte le thé* à sa jeune maitresse, fille de sang royal *elle épousera son fils*

Son père *veut lui faire épouser le Roi des Trois Orient*s

○ **Construction transitive indirecte**

Dans la plus belle des tentes, une jolie servante *apporte* le thé à sa *jeune maitresse*, fille de sang royal

Son père *veut lui* faire épouser le Roi des Trois Orient

3. Élaborer une synthèse des cas difficiles auxquels la synthèse a permis d'aboutir

On peut se demander comment analyser l'énoncé suivant : "Chaque jour, chaque pas éloigne la princesse *de son enfance insouciant*e." Faut-il considérer que "de son enfance insouciant" se rattache à "princesse" au titre de complément du nom ? La question traditionnelle "d'où" pourrait laisser entendre qu'il s'agit d'un complément facultatif (circonstanciel de lieu). Le retour au verbe permet de montrer aux élèves que la construction du verbe "éloigner" impose d'emblée le complément "de". On comprend alors qu'il s'agit d'un complément d'objet. Le GV est programmatique : il appelle le complément "de".

4. Enrichir les sujets et les prédicats

On peut demander aux élèves de réduire une phrase comme la suivante à son expression minimale, en supprimant les énoncés soulignés : "une jolie servante apporte le thé à sa jeune maitresse", jusqu'à son expression minimale : "une servante apporte le thé à sa maitresse".

1. *On s'interroge sur l'enrichissement de la phrase et les sous-entendus en demandant d'imaginer ce dont elles peuvent discuter :*

La servante est jolie et la maitresse est jeune. Peut-être sont-ce deux jolies jeunes filles ? On imagine leur complicité. Par la suite, on apprend que le père veut marier sa fille de force. Peut-être vont-elles échanger et réfléchir à une solution pour éviter le mariage forcé ?

2. *On compare les propositions des élèves pour leur montrer l'importance de l'enrichissement du sujet et du prédicat :*

On voit alors que les compléments facultatifs syntaxiques ne sont pas pour autant gratuits mais permettent de développer un sous-entendu ou un point de vue sur le personnage.

3. *On rappelle l'importance d'appuyer ses hypothèses de lecture sur la suite du texte :*

À la fois dans l'environnement immédiat (l'évocation du mariage forcé dans la phrase suivante) et plus loin dans le texte (la princesse n'est plus insouciant). On peut à l'inverse s'appuyer sur l'énoncé enrichi pour éclairer un énoncé difficile à saisir : "Chaque jour, chaque pas éloigne la princesse de son enfance insouciante", en montrant comment l'évocation du mariage forcé peut rendre la princesse soucieuse et triste.

Références

Bouard, B. (2016). De l'apport de l'histoire dans l'enseignement de la langue. L'exemple des compléments du verbe. *Le Français aujourd'hui*. Paris : Armand Colin.

Himy-Piery, L. (2016). *Phrase et prédicat*. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid106031/ressources-francais-etude-langue.html>

Leca-Mercier, F. (2010). *Trente-cinq questions de grammaire française*. Paris : Armand Colin.

Riegel, M., Pellat, C., Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Tesnières, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.